

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 12 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 février 2025 à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 6 février deux mille vingt-cinq, s'est réuni salle du Conseil à LE CELLIER, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 12

Nombre de délégués participant au vote : 9

Titulaires présents :

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Roseline VALEAU, Suzanne LELAURE

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAULT, Déborah SIDDI, Guillaume NIEL

Elus Mouzeil : Florence BEZIER, Jacqueline LE TEXIER, Damien LE BRESTEC

Titulaires absents excusés :

Elus Couffé : Frédéric DELANOUE

Elus Le Cellier : Michael DAVID, Aurelia AUDRAIN, Philippe MOREL, Céline VERMOSEN

Elus Ligné : /

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER

Suppléants présents :

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU

Elus Ligné : Déborah JOURDON

Suppléants absents excusés :

Elus Couffé : Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL, Eugénie MBILEMBI BOMODO

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Philippe TRESSARD

Elus Ligné : Aurélie VASSAULT DUVAL, Maurice PERRION, Anita MENET

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAULT

N°12.02.2025-05 : APPROBATION DU COMPTE DE ADMINISTRATIF 2024

Le compte administratif dressé par Madame Anne-Marie CORDIER, Présidente, est présenté au comité syndical par Madame Suzanne LELAURE, 2^{ème} vice-présidente:

Pour l'année 2024, le compte administratif s'établit de la manière suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Résultat de clôture 2023	233 755.67 €	25 354.67 €	259 110.34 €
Dépenses (Mandats émis en 2024)	1 416 977.40 €	40 294.81 €	1 457 272.21 €
Titres Titres émis en 2024)	1 442 410.83 €	40 763.94 €	1 483 174.77 €
Résultat de l'exercice 2024	25 433.43 €	469.13 €	25 902.56 €
Résultat de clôture 2024	259 189.10 €	25 823.80 €	285 012.90 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
CODE	CHAPITRE	BP+DM 2024	EXECUTE 2024	TAUX EXECUTION
011	Charges à caractère général	200 513 €	159 872.84 €	80 %
012	Charges de personnel	1 161 876 €	1 040 932.27 €	90%
65	Autres charges de gestion courante	179 396 €	175 729.36 €	98%
66	Charges financières	1 100 €	- €	0%
67	Charges spécifiques	200 €	- €	0%
68	Dotations aux amortissements et provisions	400 €	400	100%
	Sous-Total 1 - Dépenses réelles	1 543 485 €	1 376 934.47 €	89%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	40 904 €	40 042.93 €	98%
	Sous-Total 2 - Dépenses d'ordre	40 904 €	40 042.93 €	98%
002	Résultat de fonctionnement reporté (Déficit)	- €	- €	
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 584 389 €	1 416 977.40 €	89%

011 Charges à caractère général :

Les charges à caractère général diminuent de 9500 € en 2024. Cela s'explique par une charge de fonctionnement en moins par rapport à 2023 : l'étude enfance jeunesse. Si on retire cette dépense non récurrente faite en 2023, les charges à caractère général restent donc stables.

012 Charges de personnel

Malgré une réévaluation du RIFSEEP en juillet 2024, l'augmentation de 5 points d'indice de l'ensemble des agents l'augmentation des charges de personnel n'atteint pas 1% (0.8%) par rapport à l'exécuté 2023.

Cela s'explique par une baisse des arrêts maladie en 2024, le recrutement de titulaire et une gestion au plus près des emplois temporaires et saisonniers.

65 Autres charges de gestion courante

Logiciels informatiques et antivirus

Avec 14 316.09 € d'exécuté pour une budgété de 13 583 €, on constate une augmentation générale des prix pratiqués par les fournisseurs (logiciels BL, la maintenance informatique, l'antivirus et l'abonnement Microsoft). Cette tendance se poursuivra en 2025.

Les subventions de fonctionnement versées aux associations en 2024

Lors du budget 2024, une enveloppe de 3 519 € de subvention supplémentaire avait été votée par rapport au CA 2023.

Ces associations ont également bénéficié de subvention d'investissement.

Une subvention de 150 € a également été versée aux associations PEPS AM et SOS URGENCE GARDE D'ENFANT.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
COD E	CHAPITRE	BP+DM 2024	EXECUTE 2024	TAUX D'EXECUTION
013	Atténuations de charges	23 000 €	26 687.72 €	116%
70	Produits services et ventes directe	335 610 €	358 110.77 €	107%
74	Dotations, subventions et participations	998 912 €	1 055 138.50 €	106%
75	Autres produits de gestion courante	- €	423.03 €	
77	Produits exceptionnels	- €	- €	
78	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	- €	- €	
	Sous-Total 1 - Recettes réelles	1 357 522 €	1 440 376.06 €	106%
002	Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)	233 755 €	233 755.67 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	3 112 €	2 050.81 €	
	Sous-Total 2 - Recettes d'ordre	3 112 €		
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 591 277 €	1 676 166.50 €	106%

74 : produits et vente des services (Recettes familles)

Les recettes familles sont constantes entre 2023 et 2024. Le taux d'exécution budgétaire était de 123.33% au CA 2023 et de seulement 108.74% en 2024. Les prévisions budgétaires sont donc de plus en plus ajustées.

74 dotations, subventions participations

Recettes CAF

Sur les 383 420 € prévus au BP 2024, 464 762 € ont été perçus sur l'exercice 2024.

L'excédent de 81 342 € entre BP et réalisé, s'explique de la façon suivante :

- 22 799.29 € perçus au titre de l'année 2023 pour l'action Plan mercredi
- 19 828.50 € d'excédent pour le secteur enfance : financement plus favorable de la CTG grâce à l'intégration du Plan Mercredi : passage de 0,15 c à 0,40 c/heure enfant
- 25 644 € d'excédent sur le secteur petite enfance : les sommes prévisionnelles avaient été minorées au vu des indus sur l'exercice précédent liés aux problématiques de remplissage
- 8 625 € de subvention de fonctionnement RPE (il ne s'agit ni d'une prestation de service ni d'un bonus Ctg, il s'agit d'une aide au fonctionnement des RPE, son montant représente 43 % du prix de revient plafonné du RPE)

DEPENSES INVESTISSEMENT				
CODE	CHAPITRE	BP+DM 2024 (A)	EXECUTE 2024	RAR
	2051 -Concessions et frais similaires	7 400.00 €	1 575.00 €	
20	Immobilisations incorporelles	7 400.00 €	1 575.00 €	4 825.00 €
	20421- Biens mobiliers, matériel et études	15 000.00 €	8 305.95 €	
204	Subvention d'équipement	15 000.00 €	8 305.95 €	
	21838 - Autre matériel informatique	8 084.00 €	3 454.75 €	
	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	12 000.00 €	9 160.80 €	
	2185 - Matériel de téléphone	643.00 €	- €	
	2188 -			
	2158 - Autres immobilisation corporelles	20 740.00 €	15 747.50 €	
21	Immobilisations corporelles	41 467.00 €	28 363.05 €	
	198 - neutralisation d'investissement	3 112.00 €	2 050.81 €	- €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 112.00 €	2 050.81 €	
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	66 979.00 €	40 294.81 €	4 825.00 €

Le taux d'exécution est de 60% sans les restes à réaliser et de 67.36 % en les ajoutant. Ces derniers devront être reportés sur le BP 2025 (4 825€).

Subvention d'investissement : au BP 2023, 15 000 € de subvention d'investissement avaient été inscrits au budget. Par délibération en date du 12 juin 2024, le comité syndical a voté la répartition de l'enveloppe pour un montant de 8305.95 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CODE	CHAPITRE	BP+DM 2024	EXECUTE 2024
	10222 - F.C.T.V.A.	721.00 €	721.00 €
	1068 - Excédents de fonctionnements capitalisés	- €	
10	Dotations, fonds divers et réserves	721.00 €	721.01 €
001	Solde d'exécution de la section	25 354.67 €	25 354.67 €
	280421- Amort. Biens mobiliers, matériel et études	3 112.00 €	2 050.81 €
	2805 -Amort.concessions et droits similaires, brevets, licences...	6 274.00 €	6 274.70 €
	281838 - Amort.autre matériel informatique	8 983.78 €	8 983.78 €
	28148 - Amort.autres matériels de bureau et mobiliers	19 540.26 €	19 539.94 €
	28185 - Amort.autres matériels de téléphonie	422.83 €	421.91 €
	28188 - Amort.autres	2 570.50 €	2 771.79 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 903.37 €	40 042.94 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	66 979.04 €	66 118.61 €

La section d'investissement présente un résultat 2024 excédentaire de 469.12 € et un résultat cumulé excédentaire de 25 823.79 €. Les investissements des services du SIVOM sont financés par des recettes d'amortissement, le FCTVA ainsi que le résultat cumulé et sont stables depuis 2 ans.

Les résultats sont conformes au compte de gestion
Madame Anne-Marie CORDIER, Présidente, s'étant retiré au moment du vote,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 9	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 1

- De prendre acte du Compte administratif tel que présenté ci-dessus
- De constater, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

La Présidente

Anne-Marie CORDIER

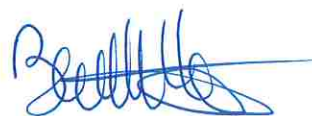


SIVOM du secteur de Ligné
44 850 LIGNE
Tel : 02.51.12.20.04
accueil@sivomligne.fr

Certifié exécutoire en vertu de sa transmission en Sous-préfecture le :

La secrétaire de séance

Stéphanie BERITAULT



Envoyé en préfecture le 17/02/2025

Reçu en préfecture le 17/02/2025

Publié le



ID : 044-244400669-20250212-12022025_05-DE